



Comité de Vigilance environnementale de l'Est de Montréal  
(CVEEM)

**Projet CIAM**

CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL

MÉMOIRE

déposé au

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE  
LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)**

**FÉVRIER 2018**

## **Présentation du CVEEM**

Notre comité s'est formé dans les années 90 et s'est incorporé avec une charte en 1997, en qualité d'organisme à but non lucratif, ce, suite à la volonté de la CUM (Communauté urbaine de Montréal), qui n'existe plus, remplacée par la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal) de vouloir implanter un projet d'incinération des matières résiduelles contre la volonté de la population. Ce projet n'a jamais été réalisé. Il a été rejeté par le BAPE qui, à cette période, avait un pouvoir décisionnel.

## **MISSION**

Par la suite, notre comité est demeuré permanent jusqu'à ce jour. Il s'est donné comme mission de défendre la qualité de l'air en sensibilisant les industries, les trois paliers de gouvernements, municipal, provincial, fédéral, ainsi que la population.

## **NOTRE POSITION (sur le projet de terminal CIAM)**

Le CVEEM, après avoir assisté à quatre présentations du projet en séances publiques, dénonce que ce projet contient des éléments qui sont inacceptables et inquiètent la population qui habite à proximité.

## **DESCRIPTION DES POINTS PRINCIPAUX DU PROJET**

- 1) Le projet consiste à construire un terminal pour recevoir des bateaux chargés de kérosène ;
- 2) Une gare ferroviaire à proximité du terminal pour remplir des trains et des camions citerne ;
- 3) La construction de 8 réservoirs pour entreposer 165 millions de litres de kérosène ;
- 4) Un oléoduc de 7 kilomètres, pour aller se raccorder à celui de la compagnie TRANS-NORD, qui traverse la ville de Laval, pour aller alimenter l'aéroport P.E. Trudeau.

## **NOS INQUIÉTUDES**

### **Trains-Camions**

Nous craignons que les trains avant de quitter l'île apportent des risques supplémentaires pour les citoyens, car ces trains doivent traverser plusieurs quartiers peuplés. Ces trains vont transporter un nouveau produit, le kérosène par centaines de MILLIONS de litres par année et qui est inflammable en cas de déversements.

C'est également valable pour les camions citerne qui partiront d'un plan de réservoirs au nord de l'aéroport de Montréal en direction de l'aéroport d'Ottawa et occasionnellement du terminal de Montréal-Est.

Nous craignons que les réservoirs où 165 millions de litres de kérosène seront entreposés, à 800 mètres des habitations de la rue Georges V et Notre-Dame, mettent en danger les citoyens. Cela même si le kérosène n'explose pas, il peut brûler.

## Réservoirs

Hors la limite de risque extérieur du premier réservoir, côté ouest, touche un réservoir de la compagnie VOPAK, leur voisin immédiat, ce qui peut provoquer un effet domino de deux parcs de réservoirs, en cas d'incidents. Et le parc de réservoirs CIAM côté est, est encore plus près d'un quartier résidentiel de la Ville de Montréal-Est.

Lorsque nous posons la question à CIAM en matière de sécurité contre les malveillants, la réponse que nous obtenons c'est qu'il y aura un système de surveillance sans plus, sans rentrer dans les détails.

## Pipelines

Nous craignons aussi des déversements du pipeline Trans-Nord qui a une usure de 65 ans et très fragilisé. De plus, il va recevoir un tronçon de pipeline de 7 km construit à neuf à partir du terminal, ce qui va augmenter le flux et les risques dans cette infrastructure déjà fragilisée.

Le pipeline Trans-Nord a eu une fuite de 1 500 litres à Montréal-Est (a rapporté le journal MÉTRO, le 10 février 2016).

Il y a eu deux autres fuites en 2010, une à Laval et l'autre à Montréal-Est. En 2010, il a fallu retirer 1450 m<sup>3</sup> de sol contaminé dû à un enrobage de polyéthylène, placé en 1995, qui s'était décollé.

Au mois d'août 2015, la compagnie procédait à des excavations dans le territoire de la Ville de Laval, nous nous sommes approchés pour voir de quoi il s'agissait et les travailleurs nous ont dit qu'ils allaient faire une trentaine d'excavations pour aller voir le tuyau.

Est-ce par prévention ou est-ce pour des fuites qu'on a procédé à ces excavations ?

Même si c'est par prévention, c'est inquiétant.

## **LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉVERSEMENTS**

CIAM nous dit qu'ils sont responsables de leurs infrastructures seulement.

Ce que nous comprenons, c'est qu'en cas de déversements, c'est la compagnie de transport en cause qui est responsable ; il y aura quatre transporteurs : le naval, le ferroviaire et la compagnie de camions et des pipelines.

Il aurait été pertinent qu'un représentant de chaque compagnie de transport soit présent aux consultations du BAPE. Nous les citoyens aurions eu des questions à leur poser.

Surtout que le pipeline de TRANS-NORD, avec son usure de 65 ans, a eu sa dernière fuite le 9 février 2016.

## **DÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS**

À chaque fois qu'une industrie lourde s'installe dans l'est de Montréal, les propriétés subissent une dévaluation. Les propriétés près du projet projeté par CIAM, vont perdre de leur valeur.

Exemple : à Pointe-aux-Trembles, une maison style bungalow, coûte entre 50 milles à cent mille dollars moins cher, comparativement au quartier Rosemont.

Et depuis des décennies, aucun dédommagement n'a été proposé aux citoyens qui respirent un air médiocre.

## **IMPACT SUR LA SANTÉ**

La dernière étude publiée en 2013, par le CLSC de Pointe-aux-trembles, dit que la santé des citoyens de cet arrondissement n'est pas reluisante, 45% des résidents souffrent, au moins, d'une maladie chronique.

Le CRE (Comité régional de l'environnement), dans un communiqué de presse en 2016, disait que

l'espérance de vie dans l'est de Montréal était de 9 ans de moins que dans les autres arrondissements de Montréal.

Toutes les statistiques sur l'état de santé des Montréalais, on peut les consulter à Santé publique de la région de Montréal.

## INDICES MÉDICAUX DES CITOYENS DE L'EST DE MONTRÉAL POUR 10 000 HABITANTS

	Mercier-Est	Montréal
Maladies de l'appareil circulatoire (infarctus, angine, AVC, des artères...)	192,5	145,0
Maladies du système nerveux	150,7	131,0
Maladies de l'appareil digestif	38,1	115,4
Tumeurs (poumon, sein, colon, rectum, prostate)	133,5	111,5
Maladies de l'appareil respiratoire (asthme, MPOC)	128,7	93,0
Complications de la grossesse et de l'accouchement	125,5	150,2
Maladies des organes génito-urinaires	87,3	77,2
Lésions traumatiques et empoisonnements	84,9	83,6
Troubles mentaux	79,1	51,4
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles	73,1	68,7
Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme	23,2	18,0
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	19,4	18,0
Maladies infectieuses et parasitaires	18,4	14,1
Anomalies congénitales	10,6	9,7
Global	1 473,6	1286,6

Nous remarquerons que la colonne de gauche, qui représente l'est de Montréal, a un pourcentage de maladies plus élevé, toutes maladies confondues.

Ceci pour en arriver à la conclusion qu'il faut cesser d'installer des industries lourdes et polluantes dans l'est et sur toute l'île de Montréal.

## **CONCLUSION**

CIAM a rencontré les citoyens 5 fois en séances publiques et les audiences du BAPE, non pas pour écouter leurs préoccupations face à leur projet, mais plutôt pour leur faire accepter le projet tel qu'ils l'ont conçu, avec les techniques de spécialistes en communication. CIAM n'a pas de plan B. Elle n'a fait aucune modification de son projet suite aux recommandations des citoyens. Lors de la première rencontre d'information du BAPE le 19 décembre 2017, CIAM dans sa présentation nous informe qu'elle ne fera aucune modification au projet.

De plus, dans le mandat de la ministre du MDDELCC, que nous trouvons très réducteur, il n'y avait pas l'exigence de convoquer un représentant respectif de chacune des compagnies de transport, au nombre de quatre de Trans-Nord, du ferroviaire, du naval et des camionneurs pour que l'on puisse leur poser des questions sur nos inquiétudes de leurs infrastructures.

### **DANS CES CONDITIONS, NOUS N'ACCEPTONS PAS CE PROJET ET NOUS NE DONNONS PAS L'ACCEPTATION DES CITOYENS QUE NOUS REPRÉSENTONS POUR LES RAISONS SUIVANTES :**

Considérant que le mandat de la ministre du MDDELCC est très restrictif ;

Considérant que les représentants des compagnies de transport du kérosène (par pipeline, camions, trains et bateaux) n'étaient pas inclus dans les audiences du BAPE pour l'évaluation des impacts sur l'environnement, la santé et la sécurité des citoyens, le long du parcours de livraison et pour répondre à des questions pertinentes sur leur infrastructures souvent déficientes ;

À titre d'exemple, la compagnie Trans-Nord détient un pipeline d'une usure de 65 ans et qu'il a subi des déversements (en 2010 et 2016 sur notre territoire) ;

Considérant que les 8 réservoirs, où seront déposés 165 millions de litres de kérosène, sont trop près des habitations ;

Considérant que le projet génère plus de risques et de nuisances pour les citoyens et très peu d'emplois (20 emplois durables) et que peut-être ce ne sont pas les résidents de l'est de Montréal qui en profiteront ;

Considérant que les trois quarts (75%) du volume de kérosène, que ce terminal va recevoir, seront acheminés vers les aéroports de Toronto et Ottawa et que c'est l'est de Montréal qui subira tous les inconvenients et nuisances ;

Considérant qu'il y aura très peu de retombées économiques pour l'est de Montréal ;

Considérant qu'à chaque fois qu'une industrie lourde et polluante qui s'installe dans l'est de Montréal, les citoyens subissent une dévaluation de leur propriété ;

Considérant que la corporation CIAM ne fera aucune modification à son projet ;

Pour toutes ces raisons, nous rejetons le projet de construction du terminal dans son ensemble.

Enfin et pour conclure, nous nous permettons de vous exprimer la frustration des membres du CVEEM à l'égard de ce projet qui nous amène à se demander si les citoyens n'ont pas tout simplement été rencontrés pour leur faire accepter ce projet tel qu'il a été conçu, sans possibilité de modifications possibles pour leur faire accepter ce qui a été déjà décidé

## **GRANDE URGENCE POUR L'EST DE MONTRÉAL**

Et surtout à l'extrême-est de l'île.

Lorsque les raffineries se sont installées près de Pointe-aux-Trembles, il y a 80 ans, ce petit village était composé de 150 citoyens mais aujourd'hui en 2018, il y en a des milliers.

Un des problèmes, c'est que le domiciliaire continu à se développer et le développement industriel lourd et polluant aussi.

À chaque année, le rapport environnemental d'Environnement Canada rapporte que l'extrême est de l'île de Montréal, est la zone des plus polluées de l'île de Montréal.

## **DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

Cela ne va pas ensemble.

Si cela continue on s'en va droit vers un cul-de-sac, vers une catastrophe humaine.

Les permis de construction domiciliaire ont été délivrés de façon incomptente avec un manque de connaissances. Il aurait été pertinent de prévoir une zone tampon.

## **NOUS, LES CITOYENS DE L'EST DE MONTRÉAL...**

Nous voulons stopper la mentalité des politiciens du Gouvernement du Québec et ceux de la Ville de Montréal.

Ce réflexe de penser tout de suite à Montréal-Est lorsqu'une industrie lourde et polluante veut s'installer au Québec ou à Montréal.

Il faut cesser d'installer des industries lourdes et polluantes, non seulement dans l'est, mais également sur toute l'île de Montréal.

## **L'EST DE MONTRÉAL N'EST PAS LA POUBELLE DE L'ÎLE**

**Et encore moins LA POUBELLE DU QUÉBÉC.**

**VINCENT MARCHIONE**

**Président du Comité de Vigilance environnementale de l'Est de Montréal.**

**Tel : 514-351 4719**

**[vincent.marchione@videotron.ca](mailto:vincent.marchione@videotron.ca)**